



Pucerons ailés (ronds rouges)

Aptères (ronds jaunes)

COLZA D'HIVER :

Réseau de parcelles jurassien suivi dans le cadre du BSV.

Commune	Date de semis	Captures cuvettes Grosses altises (GA)		Captures CHBT Cuvette				Relevé heβδο 09/11	Cumul CHBT
		Relevé heβδο 09/11	Cumul GA	12/10	19/10	26/10	2/11		
Malange	15/08	14	37	0	1	0	13	4	18
Saint-Lothain	21/08	5	47	0	1	0	4	42	47
Authume	25/08	15	91	12	43**	2	75	44	176
Augerans	26/08	73	520	3	93**	101	61	26	284
Champdivers Fumier	26/08	15	183	0	0	0	15	5	20
Champdivers Fientes	26/08	27	159	0	1	6	16	45	68
Annoire	27/08	13	192	1	4	0	15	6	26
Petit-Noir LV	27/08	12	107	3	3	5	78	6	95
Petit-Noir EB	27/08	15	111	1	1	6	10	7	25
Les Hays (Terre blanche)	27/08 21/09	2	10	0	0	0	2	0	2
Ruffey s/Seille	27/08	-	19	0	2	4	7	37	50
Bletterans	27/08	5	100	2	0	1	16	4	23
Beaufort	27/08	1	12	0	0	0	13	2	15
Chaussin*	28/08	-	178	0	5	18	48	-	71
Saint-Aubin	01/09	10	71	1	4	15	34	18	72
Vaudrey	02/09	38	150	1	7	19	37	56	120
Asnans (Terre blanche)	03/09	4	18	1	0	3	11	6	21
Total		249	2005	25	165	180	455	308	1133

*cuvette sans eau non exploitable ** cuvettes relevées l'après-midi et non le matin

* **Stade** : de 5 feuilles à plus de 10 feuilles. Le développement des colzas est significatif pour la semaine écoulée. Mais l'écart entre parcelles reste très important. Pour les plus faibles, quelques grammes par pied comme Annoire, Asnans et Les Hays. Pour les plus élevés, plus de 50 grammes par pied à Beaufort, Petit-Noir (LV), Saint-Lothain et Augerans.

* **Ravageurs** :

Charançon du bourgeon terminal

Dès lors qu'il reste suffisamment d'eau dans la cuvette, on piège dans toutes les parcelles du réseau. Si le pic semble avoir été atteint fin octobre début novembre, le vol se poursuit. Cette année, on observe facilement les piqures voire les pontes. Mais des différences significatives sur le nombre de pieds touchés existent entre parcelles, notamment celles supposées à risque comme les petits colzas qui sont les plus impactés.

Faut-il de nouveau intervenir contre le charançon du bourgeon terminal ?

- Si vous n'avez pas réalisé de traitement charançon à ce jour parce que votre parcelle est considérée sans risque (voir tableau ci-dessous), il n'y a pas de raison pour effectuer un traitement insecticide puisque votre colza est encore plus développé que les semaines précédentes.
- Si vous avez réalisé un traitement visant le charançon du bourgeon terminal, une nouvelle intervention 10 à 15 jours après peut se justifier pour des colzas ayant un très faible développement. Soit pour des colzas inférieurs à 15-20 grammes en terre argileuse de vallée et 5-10 grammes en limons blancs. Les analyses de nos témoins non traités (comptages larvaires) ont démontré que la double application insecticide était rarement justifiée excepté dans les terres argileuses de vallée lorsque les colzas étaient très peu développés. Dans ces situations, l'efficacité augmentait en fonction du nombre de traitements (0 ou 1 ou 2) mais elle n'était jamais totale.

En cas d'intervention, utilisez une « pyréthrianoïde » de synthèse comme Karate Zeon, Lambdastar, Fury 10 EW, Ducat, Fastac, Cythrine Max Decis Expert... Réservez le Boravi WG pour la lutte contre les larves de grosses altises.

	SITUATION	
	A RISQUE*	SANS RISQUE**
Limons blancs Finage - Bresse	Si poids frais du colza < à 300 g/m ² ou si poids moyen < à 15 g/pied de colza	Si poids frais du colza > à 500 g/m ² ou si poids moyen > à 20 g/pied de colza
Tous les autres types de sol	Si poids frais du colza < à 1 000 g/m ² ou si poids moyen < à 50 g/pied de colza	Si poids frais du colza > à 1 000 g/m ² ou si poids moyen > à 50 g/pied de colza

Si le poids frais est compris entre 0,3 et 0,5 kg/m² ou entre 15 et 20 gr par pied, le risque semble faible mais cela nécessite confirmation.

A RISQUE* : Traitement insecticide conseillé

SANS RISQUE** : Traitement insecticide déconseillé

Grosse altise

Les captures sont systématiques dans les cuvettes enterrées. Des nouvelles « Berlèses » débutent cette semaine (Bletterans, Petit-Noir (2 parcelles) et Saint-Loup). Pour l'instant, les quantités de larves par pied sont inférieures au seuil de traitement pour les parcelles débutées il y'a 10 jours. Il est donc encore trop tôt pour intervenir contre les larves de grosses altises.

BLE TENDRE D'HIVER :

* **Stade** : début tallage pour les semis de fin septembre début octobre, 1 à 2 feuilles pour les semis de la deuxième décennie d'octobre.

* **Pucerons**: dans les parcelles jurassiennes du réseau BSV au stade 2 feuilles et plus, les pucerons sont systématiquement présents. On trouve généralement des ailés mais aussi des aptères. Le % de pieds colonisés est faible 1 à 2 %. Dans les parcelles au stade 1 feuille, la présence de pucerons n'est pas signalée. Ces observations sont confirmées par celles faites lors du tour de plaine effectué le 6 novembre sur le Finage.

Compte-tenu des faibles colonisations et de la météo prévisionnelle, il est préférable de repousser le traitement insecticide dès lors que l'on peut toujours intervenir dans de bonnes conditions. Pour les parcelles qui ont déjà reçu une protection, nous n'avons pas constaté la présence de pucerons. Il est donc inutile de ré intervenir, attendre le prochain bulletin.

Observez vos parcelles uniquement lorsque les conditions sont favorables.

- Seuil d'intervention : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

* **Cicadelles** : sur les quelques parcelles disposant d'une plaque engluée, les captures sont faibles (2/semaine) et bien inférieures au seuil de 30 captures. Au champ, même constat, généralement c'est 0 ou 1 qui sont aperçues à chaque arrêt alors qu'il en faudrait 5 pour déclencher un traitement.

* **Désherbage** : Si vous ne voyez pas de graminées levées tel que vulpin, ray-grass et que vous maîtrisez habituellement le désherbage des graminées sur céréales d'hiver, reportez votre désherbage en sortie d'hiver.

Exemples de programmes de désherbage en pré-semis ou post-levée de la céréale (source : guide Cultures des Chambres d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté).

Stade du blé	Pré-levée	1 à 2 feuilles du blé	2 à 3 feuilles
Vulpins sensibles	Trooper 2.5 + Compil 0.2		
	Battle Delta 0.6		
	Pontos 0.75 + Trinity 1.5		
	Sunfire 0.48 + codix 2		
	Pontos 1	Ou Pontos 1	
	Quirinus 1	Ou Quirinus 1	
		Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500 gr	
		Fosburi 0.5 + Daiko 2.25	
		Maténo 1.8	
	Merkur 3		
			Othello1.2+ Adj Ou Kalenkoa 0.8l + adj
Vulpins résistants	Trinity* 2 Ou Celtic 2.5	Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500 gr Ou Fosburi 0.5 + Daiko 2.25 l Ou Maténo 1.8 Ou Merkur 3 Ou Quirinus 1	

* uniquement sur variété tolérante Chlortoluron.

Stade du blé	Pré-levée	1 à 2 feuilles du blé	3 feuilles à plein tallage
Ray-grass sensibles	Defi 3 + Codix 1.5		
	Defi 2.5 + Trinity 2		
	Pontos 0.75 + Trinity 1.5		
		Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500 gr	
		Quirinus 1 + Defi 2.5	
		Fosburi 0.5 + Défi 2.5	
			Kalenkoa 1 + adj Ou Othello1.2+ Adj
Ray-grass résistants	Défi 4l	Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500 gr OU Mateno 2	
	Chlortoluron 1800 gr	Défi 3 + Compil 0.2	

* uniquement sur variété tolérante Chlortoluron.

* **ORGE D'HIVER**

* **Stade** : début tallage pour les semis de fin septembre début octobre, 1 à 2 feuilles pour les semis de la deuxième décennie d'octobre.

* **Pucerons**: même si le nombre de parcelles est limité (3), les pucerons sont systématiquement présents. Comme en blé, le % de pieds colonisés est faible, 1 à 3 %. Céréale plus sensible que le blé, les parcelles devront être protégées excepté les variétés tolérantes JNO (Amistar, Coccinel, Domino, Hironde, KWS Borelly, KWS Jaguar, KWS Joyau, LG Zebra, Margaux, Parades, Rafaela...).

Repoussez le traitement insecticide dès lors que vous pouvez toujours intervenir dans de bonnes conditions. Pour les parcelles qui ont déjà reçu une protection, nous n'avons pas constaté la présence de pucerons. Il est donc inutile de ré-intervenir, attendre le prochain bulletin.

Observez vos parcelles uniquement lorsque les conditions sont favorables.

- Seuil d'intervention : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

* **Désherbage** : Dès lors que vous supposez la présence de graminées, désherbez votre céréale à l'automne car les solutions au printemps sont globalement limitées et moins efficaces (Pas d'herbicide efficace sur vulpin en sortie d'hiver-printemps).

Exemples de programmes de désherbage en pré-semis ou post-levée de la céréale (Source : guide Cultures des Chambres d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comte).

Stade de l'orge d'hiver	Pré-semis	Pré-levée	1 à 2 feuilles de l'orge
Vulpins sensibles		Trooper 2.5 + Compil 0.2	
		Sunfire 0.48 + codix 2	
		Pontos 0.83 + Prowl 400 2.5	
		Pontos 1	Ou Pontos 1
		Quirinus 1	Ou Quirinus 1
			Fosburi 0.5 l + Flight 2
			Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500 gr Merkur 3
Vulpins résistants	Avadex 480 3		Pontos 1 ou Quirinus ou 1 Fosburi 0.5l + Flight 2 ou Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500 gr ou Merkur 3
		Celtic 2.5	Pontos 1 ou Quirinus ou 1 Fosburi 0.5 l + Flight 2 ou Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500 gr ou Merkur 3

Stade de l'orge d'hiver	Pré-semis	Pré-levée	1 à 2 feuilles de l'orge
Ray-grass sensibles		Défi 3 + Compil 0.15	
		Defi 3 + Codix 1.5	
		Pontos 0.75 + Trinity 1.5	
			Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500gr Pontos 0.75 + Défi 3**
			Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500gr Ou Pontos 1
Ray-grass résistants	Avadex 400 3		Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500gr Ou Pontos 1
		Défi 4	Fosburi 0.5 + chlortoluron* 1 500gr Ou Pontos 1

** solution efficace mais agressive